Nantes : Il avoue avoir foncé sur les policiers

25/01/2011 à 8h00

Medhi, 21 ans, a nié pendant de longues heures. Propos d'innocence consolidés par un alibi, « *complaisamment* » fourni par les membres de sa famille, dit la présidente de la chambre des comparutions immédiates du tribunal correctionnel de Nantes.

Mercredi dernier, Medhi était rentré tôt et était resté tranquillement dans sa chambre, indiquaient ces derniers. Interrogatoires, contre-interrogatoires, analyses des appels téléphoniques, éventuels soucis judiciaires pour sa famille s'il s'avérait qu'elle avait menti… Medhi avouait. C'est bien lui qui a échappé aux policiers après une longue course-poursuite, aux alentours de minuit, dans le quartier des Dervallières.

C'est difficile à expliquer. J'arrive à vive allure parce que je rentrais chez moi. 55 km/h. J'ai eu déjà pas mal d'amendes. Les policiers sont au stop. Si j'accélère un peu, ils ne pourront pas me rattraper. Je suis en tort à 200 %. Je raconte juste ce que j'ai fait. J'éteins mes feux pour être plus discret. J'étais paniqué. »

Repéré, Medhi redémarre. Une voiture de police finit par s'encastrer dans « *un plot en béton* ». Sous le regard et les huées des habitants, Medhi leur fonce dessus. Deux tirs de flashball, puis deux coups de feu claquent. Le jeune homme réussit à fuir après avoir abandonné sa voiture qu'il déclara volée le lendemain.

« Je suis jeune. Je suis Arabe. Je vais en prison », s'indigne Medhi, condamné il y a quelques mois pour violences.

Dix-huit mois de prison ferme et maintien en détention pour

Medhi, actuellement en formation d'ascensoriste, **100 € d'amende**, confiscation de la voiture, 1 000 € de dommages et intérêts aux deux policiers sur lesquels il a foncé. **L'un d'eux l'avait un jour laissé repartir sans dresser de procès-verbal, malgré un constat d'infraction routière.** Et fin d'audience houleuse. Une mère effondrée, une famille criant à l'injustice, des magistrates injuriées.

Nantes Ma Ville

(Merci à bardamu)